

## Le Conseil Municipal tiendra une séance A la Mairie le

**Mardi 28 mars 2023  
à 20h00**

### ORDRE DU JOUR :

- 1 - Adoption du compte financier unique 2022
- 2 - Affectation du résultat budget principal 2022
- 3 - Vote de la fiscalité 2023
- 4 - Vote budget primitif 2023
- 5 - Adoption du compte financier unique 2022 photovoltaïque
- 6 - Budget annexe photovoltaïque, affectation du résultat de fonctionnement 2022
- 7 - Vote du Budget primitif annexe 2023 photovoltaïque
- 8 - Attributions des subventions communales aux associations
- 9 - Validation de lots pour les travaux de la salle Vaujoubert
- 10 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le lancement et la signature du marché pour la création d'un terrain de football synthétique à cinq
- 11 - Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet Rénovation énergétique du bâtiment de la mairie
- 12 - Rémunération des animateurs : vacances de Pâques 2023
- 13 - Mise en place d'une part supplémentaire IFSE Régie
- 14 - Adhésion à l'Association des Communes Sarthoises Maisons Fissurées
- 15 - Réglementation des heures de coupures de l'éclairage public
- 16 - Rétrocession des espaces verts du lotissement L'Orée des Bourdonnières
- 17 - Tremblement de terre du 6 février 2023, aide aux populations turques et syriennes

Le Maire  
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église  
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00  
Fax : 02 43 47 85 52

Site : [www.ville-rouillon.fr](http://www.ville-rouillon.fr)